

Accompagnement Administratif MaPrimeRénov'

Documents & Étapes Obligatoires

1 Créer votre compte MaPrimeRénov'

- Obligatoire pour toute demande d'aide
- Rendez-vous sur : www.maprimerenov.gouv.fr

Documents nécessaires :

- Avis d'imposition (N-1 ou N-2)
 - Carte d'identité / Titre de séjour
 - Adresse complète du logement
 - Adresse mail valide
 - Identité numérique FranceConnect
- Si vous n'avez pas FranceConnect, un code postal vous sera envoyé pour valider le compte.*

Besoin d'aide pour créer votre compte ?

Les Maisons France Services vous accompagnent :
Aniche : **03 27 99 91 09**
Pecquencourt : **03 27 94 49 77**
03 27 80 51 46

2 Pièces à fournir pour constituer votre dossier

Pour déposer votre dossier de demande de prime ANAH (parcours accompagné ou par geste), toutes les pièces ci-dessous sont indispensables.

- Pièce d'identité / ou FranceConnect
- Adresse mail
- Numéro de dossier existant (si applicable)
- RIB
- Avis d'imposition
- Taxe foncière ou acte de propriété
- Audit/DPE (si déjà réalisé)
- Devis des travaux (si existants)
- Certificats RGE des artisans (si existants)
- Photos du logement (recommandées)

EN SAVOIR PLUS

